



RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)
REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN
NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK

Membre de la
fidh

NEWS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTER : Rosy Auguste Ducéna
BUREAU : (509)2813-1848 / 3755-9591
PORTABLE : (509) 3782-2897

Recrudescence des actes attentatoires aux vies et aux biens : Le RNDDH presse les autorités policières à agir

I. Introduction

1. Le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) est particulièrement préoccupé par l'inertie des autorités étatiques face à la dégradation de la situation sécuritaire du pays, notamment dans le département de l'Ouest.
2. En effet, depuis le mois de mai 2023, le RNDDH note une recrudescence des actes attentatoires aux vies et aux biens ainsi que la perpétration de plusieurs attaques armées et fusillades au cours desquelles des personnes sont tuées ou blessées par balles.
3. Du 1^{er} mai au 12 juillet 2023, au moins *quarante* (40) personnes ont été enlevées, *soixante-quinze* (75) personnes ont été assassinées et plusieurs autres ont échappé à une tentative d'assassinat.

II. Enlèvements suivis de séquestration contre rançon

4. Tel que susmentionné, de mai à juillet 2023, plusieurs cas d'enlèvements, dont nombreux ont été suivis de séquestration contre rançon avec promesse de libération, ont été recensés par le RNDDH et rapportés pour la plupart, dans les médias.
5. Le 24 mai 2023 à *La Croix Périssette*, commune de L'Estère, dans le département de l'Artibonite, un véhicule de transport en commun, avec à son bord une vingtaine de personnes, a été détourné par des bandits du gang armé *Kokorat San Ras* dirigé par John Peter FLERONVIL et Jean Renald DOLCIN.
6. Dans la nuit du 13 juin 2023, des bandits armés, membres du gang *Kraze Baryè* dirigé par Vitelhomme INNOCENT, se sont introduits dans la résidence privée de Marie Lucie BONHOMME, journaliste vedette de *Radio Vision 2000* et propriétaire de *Télé Pluriel*. Ils ont saccagé la maison de

la victime avant de procéder à son enlèvement. Elle a été conduite au fief du gang *Kraze Baryè* où elle a été soumise à un interrogatoire conduit par Vitelhomme INNOCENT qui, vers 5 heures du matin, a ordonné à ses sbires de la relâcher.

7. Le 17 juin 2023, Pierre Richard JOSEPH, directeur régional Nord de l'*Autorité Portuaire Nationale* (APN) a été enlevé par des bandits du gang armé *Kraze Baryè*, alors qu'il se trouvait à *Torcel*. Ce jour-là, son chauffeur a été tué. Pierre Richard JOSEPH a été remis en liberté près d'un mois après son enlèvement.

8. Le 18 juin 2023, au moins *cinq* (5) personnes ont été enlevées à la *Plaine du Cul-de-Sac*. Le même jour, aux environs de 8 :00 du matin, une personne qui se trouvait dans l'enceinte du *Collège Jacques Stephen Alexis* a été enlevée par des individus lourdement armés.

9. Dans la nuit du 18 au 19 juin 2023, des bandits armés opérant à *Canaan* se sont introduits dans l'enceinte de l'*Hôpital du Dr Zilda Arns* situé à *Bon Repos*. Ils ont vandalisé les lieux, volé au moins *six* (6) armes à feu, des véhicules stationnés sur la cour de l'Hôpital, une génératrice, des panneaux solaires ainsi que du matériel et des équipements médicaux. Ils ont aussi enlevé *six* (6) agents de sécurité trouvés sur les lieux.

10. Le 19 juin 2023, des individus armés se sont introduits dans les locaux de la compagnie *Vorbe et Fils* à *Tabarre* et ont enlevé le directeur. Ce dernier a été relâché quelques heures plus tard.

11. Le 20 juin 2023, à *Tabarre*, des bandits armés ont enlevé Pierre Louis OPONT, conjoint de la journaliste Marie Lucie BONHOMME. Il est un ancien président du *Conseil Electoral Provisoire*. A la rédaction de ce document, il n'a pas encore été remis en liberté.

12. Dans la soirée du 6 juillet 2023, au moins *trois* (3) personnes dont un médecin ont été enlevées à *Delmas 48* par des individus lourdement armés.

13. Le 9 juillet 2023, l'agent I Walguens TICOMPERE a été enlevé par des bandits armés du gang *Kokorat San Ras*. Après l'avoir soumis à un interrogatoire qui publié sur les réseaux sociaux, les bandits ont libéré le policier Walguens TICOMPERE.

III. Assassinats et tentatives d'assassinats

14. *Soixante-quinze* (75) personnes ont été tuées soit dans des actes ciblés, soit lors d'attaques armées ou de fusillades.

15. Le 1^{er} mai 2023, le policier Emmanuel DERILIEN a été tué par des riverains à *Saint-Louis du Nord* suite à une altercation avec des membres de la population. Emmanuel DERILIEN avait, dans un premier temps, tiré dans leur direction, blessant par balles *deux* (2) personnes ce qui a provoqué la colère de la population qui l'a lynché. Son cadavre a été carbonisé.

16. Dans la nuit du 17 au 18 mai 2023, à *Source Matelas*, sur la route nationale numéro 1, zone *Carrefour Cina*, l'agent III Roberto CHARLESTON affecté à l'*Unité Départementale pour le Maintien de l'Ordre* (UDMO) a été assassiné par des bandits armés. *Deux* (2) véhicules blindés de la PNH ont été incendiés.

17. Dans la nuit du 18 au 19 mai 2023, le policier Johnny EGALITE a été tué à *Cazeau*.

18. Dans la soirée du 22 mai 2023, au *Canapé-vert*, deux (2) personnes ont été tuées et plusieurs autres, blessées par balles à la suite d'une altercation entre des brigadiers du *Canapé-vert* et un (1) policier qui n'a pas voulu s'identifier. Des agents de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) venus en renfort, ont tiré à hauteur d'hommes, faisant les victimes susmentionnées.

19. Le 30 mai 2023, au moins deux (2) personnes ont été tuées au cours d'affrontements dans la commune de *Carrefour*, entre des agents de la PNH et des bandits armés. L'une des victimes, l'agent II Frantzdy OCCIL, a été tué à *Bizoton*. Son cadavre a été emporté par ses assassins. Le même jour, le policier Antoine LERDIEU a été tué à *Beudet* dans la commune de la *Croix-des-bouquets*.

20. Le 1^{er} juin 2023, à *Bon Repos*, cinq (5) personnes ont été tuées par des individus armés qui circulaient à bord d'un véhicule sans plaque d'immatriculation.

21. Le 10 juin 2023, un ancien policier Smith JEAN, issu de la 17^{ème} promotion, a été tué par des bandits armés. Il se trouvait à la *Rue des Casernes*, non loin des locaux des *Archives Nationales*.

22. Le 14 juin 2023, à *Lilavois 14*, le coordonnateur de la *Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion* (CNDDR), Edwin FLOREXIL, a été blessé par balle et son véhicule criblé de balles.

23. Le 15 juin 2023, à *Ouanaminthe*, dans le département du Nord-est, deux (2) ouvriers de la *Compagnie de Développement Industriel* (CODEVI) ont été tués par balles au cours d'échauffourées avec des agents de sécurité de la CODEVI.

24. Dans la soirée du 18 juin 2023 à *Port-Salut* dans le département du Sud, le policier Kempès BELIZAIRE a été abattu d'une balle à la nuque.

25. Suite à son enlèvement le 23 juin 2023 à *Morne Cabri*, l'avocat Aspil MAGLOIRE enregistré au barreau de *Mirebalais* a été tué.

26. Le 7 juillet 2023, à *Delmas 3*, non loin du sous-commissariat, le policier Roberson CHERY, affecté au *Corps d'Intervention pour le Maintien de l'Ordre* (CIMO), blessé par balles, a échappé à une tentative d'assassinat.

IV. Attaques armées et fusillades

27. Dans l'après-midi du 14 mai 2023, à la *Croix-des-Bouquets*, au moins neuf (9) personnes, présentées toutes comme étant des chauffeurs de Taxi-Moto, ont été tuées dans une station de motocyclettes à *Bon Repos*, *Zone Stasyon Sab*. Selon des riverains, cette fusillade a été perpétrée par des individus armés qui circulaient à bord d'un véhicule aux vitres teintées.

28. Dans la nuit du 23 au 24 mai 2023, à *Bellevue La Montagne*, dans la commune de *Pétion-ville*, au moins dix (10) personnes ont été tuées par des bandits armés appartenant au gang *Kraze Baryè* dirigé par Vitelhomme INNOCENT.

29. Le 24 mai 2023, des bandits armés de *Grand Ravine* ont attaqué certaines localités de *Carrefour-feuilles* dont *Caridad*, *Fouchard* et *Route des Dalles*. Un (1) écolier a été tué.

30. Le 1^{er} juin 2023 à *Rosemberg*, une localité de la commune de la *Croix-des-Bouquets*, cinq (5) hommes ont été tués lors d'une fusillade perpétrée par des individus armés montés à bord d'un véhicule sans plaque d'immatriculation. Les riverains ont présenté quatre (4) parmi les personnes tuées comme étant des fauteurs de troubles et l'une d'entre elles est accusée d'être impliquée dans les conflits terriens enregistrés dans la zone.
31. Le 12 juin 2023, à *Tabarre*, des individus armés ont saccagé les locaux de la *SunAuto* où était aussi localisé le Consulat de la Jamaïque en Haïti. Ils ont mis feu au bâtiment après avoir volé dix (10) véhicules de la *SunAuto*.
32. Dans la soirée du 23 juin 2023, à *Thor 10*, commune de *Carrefour*, des individus armés montés à bord de motocyclettes ont ouvert le feu sur un club, tuant trois (3) personnes : Samorat JOINVILLE, Luc Berlot BOURSIQUOT et Luc Soinel JULES. Plusieurs personnes ont aussi été blessées par balles.
33. Le 27 juin 2023, des individus lourdement armés ont abattu au moins huit (8) personnes à *Lilavois 4* dans la commune de la *Croix-des-Bouquets*. Elles ont été présentées par la population comme étant des informateurs de bandits armés.
34. Le 1^{er} juillet 2023 vers 16 heures 30, un (1) commerçant connu sous le nom de Davidson a été exécuté au carrefour de *Lilavois 11*. Il vaquait paisiblement à ses activités lorsqu'il a été froidement assassiné, en présence d'autres personnes dont des commerçants comme lui ainsi que des chauffeurs de Taxi-Moto.
35. Le 3 juillet 2023 à *Lilavois 48*, des individus armés non identifiés ont tiré à hauteur d'hommes, tuant au moins quatre (4) personnes. Le même jour, une famille qui s'apprêtait à enterrer un proche assassiné, a été attaquée par des individus armés montés à bord de motocyclettes. Au moins cinq (5) personnes ont été tuées parmi elles, trois (3) membres de la famille du défunt ainsi que deux (2) croque-morts.
36. Le 5 juillet 2023 à *Bon Repos* dans la commune de la *Croix-des-Bouquets*, quatre (4) personnes ont été tuées lors d'une fusillade enregistrée dans une station de Taxi-Moto. Toutes les victimes étaient des chauffeurs de motocyclettes. Ils ont été abattus par des individus armés qui circulaient à bord d'un véhicule sans plaque d'immatriculation. Le même jour, dans l'après-midi, trois (3) autres motocyclistes ont été froidement exécutés à la station de Taxi-Moto situé non loin du *Marché Se Radot*, dans la zone de *Bon Repos*.
37. Le 6 juillet 2023, aux environs de 6 heures du matin, à *Lilavois 11*, un jeune homme a été exécuté par des agents de la PNH, selon les affirmations des riverains. Dans l'après-midi, peu avant seize (16) heures, un (1) motocycliste connu dans la zone sous le nom d'Olrich a aussi été exécuté. Olrich ainsi que sa motocyclette ont été incendiés.
38. Dans la nuit du 6 au 7 juillet 2023, des individus armés se sont introduits à l'*Hôpital Médecins Sans Frontières* de *Tabarre* et ont enlevé aux fins d'exécution, un (1) patient blessé par balles qui se trouvait encore en salle d'opération.
39. Le 12 juillet 2023, Pedro MONDELUS alias Pepe a été tué par balles à *Thor 12*, dans la commune de *Carrefour* par des individus armés. Il était au volant de sa voiture.

V. Commentaires et Recommandations

40. Le RNDDH condamne avec la plus grande véhémence, l'inertie de l'institution policière et rappelle qu'à la tête du *Conseil Supérieur de la Police Nationale* totalement effacé et rendu dysfonctionnel par les autorités étatiques, se trouve le premier ministre de facto Ariel HENRY qui y occupe deux (2) sièges.

41. Le RNDDH condamne aussi la puissance chaque jour augmentée du chef de gang Vitelhomme INNOCENT et de son gang armé *Kraze Baryè* au contrôle duquel le haut commandement de la PNH a délibérément laissé les communes de la Croix-des-Bouquets, de Delmas, de Pétion-ville et de Tabarre.

42. Le RNDDH note que la recrudescence des actes attentatoires aux vies et aux biens, démontrée dans les lignes précédentes, est enregistrée plus d'un mois après le lancement du mouvement *Bwa Kale* qui avait favorisé une amélioration tangible de situation sécuritaire dans le pays. Les bandits armés qui avaient perdu de leur arrogance notamment après l'opération conduite à *Laboule* où le chef de gang Carlo PETIT-HOMME alias Ti Makak a été tué et son gang démantelé, ont recommencé à s'en prendre à la population haïtienne. Pourtant, c'est le mutisme total du côté des autorités étatiques qui livrent encore une fois la population haïtienne aux bandits, à charge par elle de résoudre les problèmes d'insécurité auxquels elle est confrontée.

43. C'est d'ailleurs en ce sens que, depuis quelques jours, dans la commune de la *Croix-des-Bouquets*, une chasse est organisée et des personnes indexées par délit de faciès, sont exécutées par des agents de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) aidés de riverains. Ces derniers reprochent aux personnes exécutées de faire office d'antennes pour le compte du gang armé de *Canaan* qui manifeste sa volonté de prendre le contrôle de *Lilavois*.

44. C'est malheureusement en raison du comportement irresponsable des autorités étatiques que plusieurs riverains de *Lilavois* et de *Bon Repos* appuient aujourd'hui ce qu'ils appellent un *processus de nettoyage*, parce qu'ils ne veulent pas que leur zone tombe entre les mains des bandits de *Canaan*. Il s'agit là d'une situation inacceptable, qui a déjà débouché sur des cas de violences inouïes dans la commune de la *Croix-des-Bouquets* et qui peut à tout moment, se détériorer.

45. Sur ce point particulièrement, le RNDDH rappelle que le délit de faciès est un acte discriminatoire qui consiste à juger une personne en raison de son physique ou de son apparence. Et c'est pour éviter ces cas flagrants de violation des droits à la dignité et à la Justice, que le législateur a mis en place une procédure judiciaire basée sur le respect des garanties judiciaires au profit de tous ceux contre lesquels circulent des allégations d'implication dans des actes criminels.

46. Fort de tout ce qui précède, le RNDDH recommande aux autorités étatiques de tout mettre en œuvre en vue de mettre fin à la protection du bandit armé Vitelhomme INNOCENT et de démanteler tous les gangs armés du pays, en vue de ramener l'ordre et la sécurité dans le pays.

47. De plus, le RNDDH appelle les agents de la PNH à mettre un terme aux exécutions sommaires enregistrées dans la *Croix-des-Bouquets*. Que les personnes soupçonnées d'avoir perpétré des actes délictueux soient arrêtées conformément à la Loi et traduites par devant les instances judiciaires, pour répondre des faits qui leur sont reprochés.

Port-au-Prince, le 13 juillet 2023